



Fête d'automne et Bourse aux arbres 2021

Plan de protection

1. Domaine d'application

Le présent plan de protection s'applique à la Fête d'automne et Bourse aux arbres, manifestation se déroulant du 29 au 31 octobre 2021 au verger conservatoire de Pierre-à-Bot, NE.

Les participants [ce qui est écrit au masculin se lit aussi au féminin] à ladite manifestation reconnaissent avoir pris connaissance de ce plan de protection.

2. Nombre de participants

Le nombre de participants est limité à 500 personnes par jour sur le site de la manifestation. L'enceinte de la manifestation est clôturée avec un seul endroit où une entrée et sortie sont possibles (entrée et sortie différenciées). Un bénévole sera en charge, pour toute la durée de la manifestation, de compter les personnes présentes (comptage des entrées et sorties en direct grâce à un compteur).

3. Accès à la manifestation

L'accès à la manifestation est autorisé uniquement aux personnes sans symptômes de l'infection au coronavirus. Si une personne venait à présenter des symptômes durant l'événement, elle devra rentrer chez elle et suivre les instructions du service cantonal de la santé publique.

4. Communication

Des panneaux d'affichage, portant l'affiche créée par l'OFSP pour présenter les mesures de base visant à lutter contre la propagation du Covid-19, sont installés au niveau du point d'entrée et de sortie de la manifestation. Des affiches de l'OFSP sont placées aux différents autres endroits stratégiques (stands, tables de restauration, WC, etc).

5. Distance et moyens de protection

D'une manière générale, la grande surface sur laquelle se déroule la manifestation permet que les installations ne soient pas remplies à plus que deux tiers de leur capacité même en cas de forte affluence.

La distance entre les tables est de 1m50 minimum, ainsi qu'entre les groupes de personnes qui seraient à la même table.

Une gestion des files d'attente se fait grâce à un marquage par spray au sol de 1m50 pour les entrées, les WCs, etc.

Un compte Twint est disponible pour tous les paiements à l'association (vente des arbres et de la petite restauration), afin d'encourager le paiement sans contact. En cas de paiement par espèces, la remise d'argent de main à main est évitée grâce un système d'assiettes.

Des distributeurs de désinfectant sont mis à disposition des participants au niveau des points d'entrée et de sortie du site de la manifestation, dans les toilettes ainsi que dans les stands et dans la zone de restauration.

Une désinfection régulière des surfaces, objets et appareils qui sont en contact avec plusieurs personnes est effectuée. Les WCs, situés dans un container extérieur, sont nettoyés et désinfectés toutes les 2 heures par un bénévole.

6. Personne responsable

Les coordonnées de la personne chargée de faire respecter le présent plan de protection sont les suivantes :

Boris Bachofen
Vernets 4
2035 Corcelles NE
079 332 80 11
b.bachofen@bluewin.ch

Corcelles, le 20 octobre 2021

A handwritten signature in blue ink that reads "Boris Bachofen". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.